

Bonjour à toutes et tous,

Après la période transitoire du 1er semestre 2023, le Conseil d'Administration de la SEPANT a élu en juin 2023 un bureau composé de Bruno DEBRON (Président), Alain DUTOUR (Secrétaire général), Ghislaine CARIMALO (Trésorière) et de 2 nouveaux Vice-Présidents, à savoir Eric LEFRANCOIS (Relations Humaines et Vie associative) et Alain BLANCHET (Défense de l'environnement). Ils sont tous impliqués dans l'activité quotidienne et le fonctionnement de l'association, aux côtés de Vincent LEVEQUE, notre directeur, de l'équipe salariée et des référents des groupes thématiques : Anne TINCHANT pour la biodiversité, Gilles DEGUET pour l'eau, Pascal BELZANNE pour les déchets.

Nous tenons encore à remercier chaleureusement et fortement notre ami Pierre RICHARD pour son engagement pendant les 8 années de sa présidence et pour son aide précieuse pendant la période de transition du premier semestre. Il continue toujours de conseiller et aider la nouvelle gouvernance, notamment pour les affaires juridiques, et contribue régulièrement aux opérations de communication (Bulletin au Touraine Nature, interviews...).

**En 2023, nos trois grandes priorités en matière de gestion ont été :**

- **les ressources humaines**, avec une adaptation de l'organigramme de l'équipe salariée pour être en cohérence avec les principaux thèmes des actions, des missions et des projets : faune/flore/habitats, eau et zones humides, plantations d'arbres et éducation à l'environnement ;

- **les finances**, avec l'amélioration du suivi de la trésorerie en s'appuyant dorénavant sur un outil de planification. Cela a permis de ne pas revivre une situation tendue au plan trésorerie en avril et mai. A partir de juin, la trésorerie s'est redressée grâce à un effort notable de facturation et de recouvrement de créances.

Dans le courant de l'année, nous avons libéré notre local d'archives situé dans le quartier des Fontaines, avec l'aide de Dominique BOUTIN qui a mené rondement l'opération.

En parallèle, une opération de mutualisation de notre local de réunion et siège social, situé rue Charles Garnier et propriété du bailleur social Tours Habitat, a été menée par Alain DUTOUR, afin de continuer à bénéficier d'une occupation à titre gratuit.

Depuis le 16 novembre 2023, une mutualisation du local avec le Comité de Quartier des Fontaines est effective. L'occupation à titre gratuit étant conditionnée à la justification d'actions de la SEPANT en direction des habitants du quartier, celles-ci seront mises en œuvre en 2024, notamment en partenariat avec le Comité de quartier.

- **la clarification du fonctionnement de l'association** avec la création, fin mars 2023, d'un Comité de Réflexion sur la Stratégie et l'Organisation de la SEPANT (CROSS).

Cela faisait suite à la fin du DLA et aux réflexions qui y avaient été menées collectivement. Le CROSS s'est réuni régulièrement (1 fois toutes les 3 semaines) et a mené des travaux de réflexion pour proposer à la gouvernance des documents destinés à préciser les délégations et certains points des statuts de l'association.

Ainsi, ont été élaborés une nouvelle version du projet associatif et un règlement intérieur qui ont été présentés au Conseil d'administration, avant le vote prévu lors de l'AG d'aujourd'hui.

En outre, le CROSS a travaillé sur un Document Unique de Délégation (DUD) et sur le rôle des différentes instances (groupes ressources/thématiques, conseil d'administration, bureau et direction de l'équipe salariée).

Le but est d'améliorer la communication et le fonctionnement interne entre bénévoles et salariés.

Un travail est également en cours pour mettre à jour et structurer l'organisation de nos représentations auprès des instances publiques et privées.

A propos de la nouvelle version du projet associatif qui vous sera soumise pendant cette AG, sachez que celle-ci s'inscrit toujours dans la volonté de protéger la nature et l'environnement en Touraine, en particulier la biodiversité, et de répondre aux grands enjeux environnementaux actuels.

Nous réaffirmons notre vocation à améliorer les connaissances, à mettre en place des actions de préservation et de sensibilisation, à participer au débat public, à contribuer au suivi des politiques territoriales, notamment en matière d'aménagement, et à mener des actions militantes désintéressées quand cela est nécessaire.

### **L'activité de la SEPANT en 2023 a reposé sur deux grands piliers :**

**-le travail des salariés** avec de nombreux projets qui génèrent une charge importante et dont certains d'entre eux ont été reconnus au niveau national comme cela a été le cas pour l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal (ABC) de la Communauté de Communes du Val d'Amboise (CCVA).

Cet ABC, mené par la SEPANT avec d'autres associations, a permis à la CCVA de remporter un trophée OFB national.

**-le travail des groupes thématiques** - hormis le groupe climat qui a été mis en suspend suite au départ d'une salariée- très actifs sur des outils de formation équivalents sur la mise en œuvre de leur démarche de sensibilisation.

### **Concernant les travaux des groupes thématiques, auxquels sont également associés des salariés, voyons les principales décisions et actions menées par chaque groupe en 2023.**

**Le groupe biodiversité** aborde les espèces associées à leurs milieux de vie (sol, air, eau) et leurs interactions.

Les travaux de ce groupe s'inscrivent dans le refus d'une vision uniquement utilitariste et anthropocentrée de la biodiversité.

Il défend celle-ci pour sa seule existence, avec 2 axes majeurs.

- D'abord, un axe naturaliste qui vise à une connaissance des espèces avec la constitution de bases de données conséquentes, ce qui alimente l'expertise.
- Ensuite, un autre axe concerne la protection de la nature, des milieux et en particulier de la biodiversité, et sa prise en compte dans les projets d'aménagement.

Cela a été le cas pour le recours au contentieux sur un projet de photovoltaïque au sol à Truyes. Malheureusement ce recours n'a pas été validé par le Tribunal administratif d'Orléans.

Il nous a permis cependant de communiquer dans les médias.

L'activité du groupe est également complétée par la coordination avec un collectif de plantations de haies pour les exploitations agricoles identifiées avec l'association INPACT 37.

**Le groupe eau** oriente principalement sa vigilance sur les milieux et le vivant avec des projets de réduction de la pollution de nos cours d'eau, de restauration de zones humides, de mares et de protection de prairies mis en œuvre par des Collectivités Locales ou des Syndicats mixtes.

Nous nous sommes investis dans la défense de la continuité écologique des cours d'eau, que ce soit sur le Cher ou sur la Creuse.

Sur cette dernière rivière nous avons combattu le projet de réarmement du barrage de Descartes-Buxeuil et déposé, avec l'association ANPER-TOS et notre fédération France Nature Environnement Centre Val de Loire (FNE CVL) un recours en tribunal administratif.

Parallèlement, une crue bienvenue de la Gartempe venue grossir la Creuse, a emporté une partie du barrage.

Nous sommes intervenus pour demander que le barrage soit ouvert pour laisser passer les poissons migrateurs. Le barrage est ouvert depuis octobre 2021, mais quelques élus voudraient faire perdurer cette gabegie.

Compte tenu de la répétition et de l'amplification des périodes de sécheresse dues au dérèglement climatique, le groupe s'est fortement engagé sur la problématique des besoins en eau, notamment ceux de l'agriculture et de leur impact sur les nappes phréatiques. A ce sujet, notre association, via les travaux du groupe eau et renforcé par l'expertise de nos salariés, a contribué fortement avec la Confédération Paysanne à l'annulation d'un projet de bassines à Chaveignes.

Pour travailler plus en amont, la SEPANT s'est investie dans les dossiers avec l'Etat et les collectivités et s'est également impliquée aux Assises de l'Eau organisées par la Région en novembre dernier avec notre fédération FNE CVL.

**Le groupe déchets** travaille prioritairement à la prévention avec la participation active au Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDPMA) piloté par le Syndicat Touraine Propre et concernant toutes les Communautés de Communes d'Indre-et-Loire.

Si la démarche de prévention est suivie et soutenue, humainement et financièrement, la réduction des moyens d'élimination (incinérateurs et centres d'enfouissement) devient tangible.

**Le groupe Communication** a assuré en 2023, avec beaucoup d'énergie, l'édition de deux bulletins Touraine Nature ainsi que la parution régulière de la lettre d'information destinée aux adhérents (InfoLettre).

Le groupe a veillé à ce qu'il y ait des publications régulières sur la page dans Facebook de la SEPANT et à ce que des réponses soient données rapidement aux sollicitations des médias.

Comme vous le savez, celles-ci sont de plus en plus fréquentes compte tenu du contexte grave et compliqué du devenir de la nature et de l'environnement. Enfin, chaque mois de l'année 2023, le Groupe communication, en partenariat avec le cinéma CGR Tours centre, a assuré l'animation de ciné-débat sur divers thèmes environnementaux.

En termes de prospective, le groupe a entamé une réflexion sur la communication, ses moyens, ses vecteurs et, au-delà, sa stratégie en la matière.

Dans cette optique, via un mécénat de compétences de la Fondation SNCF, une mission de courte durée portant sur une analyse de la communication de la SEPANT a été lancée. Les résultats de cette analyse ont été livrés en février 2024.

**La SEPANT reste toujours ancrée sur son objectif de défense de la nature et de l'environnement en Touraine et pour cela elle n'hésite pas à utiliser le droit et des moyens juridiques.**

En témoignent certains dossiers de 2023 :

- une opposition juridique sur un projet de carrières à Verneuil le Château avec l'association locale,
- une plainte auprès du Procureur de la république et de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) suite à une destruction d'habitats d'espèces protégées à l'occasion de travaux de coupe de la végétation en dessous des voies ferrées en période de nidification.
- Récemment, suite à un recours au contentieux déposé avec d'autres associations, la SEPANT a fait annuler le décret préfectoral qui réduisait les Zones de Non-Traitement (ZNT) en proximité des habitations. **Une belle victoire !**

Pour mieux accompagner les signalements d'atteintes faites à l'environnement, **un Comité d'Etude et de Suivi (CES) a été constitué au sein de la SEPANT.**

Il est actuellement en cours d'expérimentation pour gérer les atteintes à l'environnement en déclinant progressivement en local la démarche initiée par FNE « Sentinelles de la Nature », déjà mise en œuvre au niveau National.

Les sujets traités ne manquent pas et ils sont divers et variés, comme par exemple la lutte contre les déchets sauvages et contre l'artificialisation des sols.

Pour ce faire, elle s'associe avec des associations fédérées locales comme Ballan Nature Environnement ou un collectif de citoyens à Reugny.

**Concernant l'activité d'éducation à l'environnement**, elle s'est poursuivie en 2023.

Elle s'adresse aux établissements scolaires, collectivités locales, entreprises et au grand public. Il s'agit d'actions de sensibilisation et de formation de ces différentes cibles.

Certaines d'entre elles, s'inscrivent à des projets techniques déjà mis en œuvre par la SEPANT, comme par exemple les Atlas ou Inventaires de Biodiversité communale (ABC, ABCi et IBC) ou via de nouveaux projets liés à l'eau et aux plantations de haies, comme par exemple le projet Au Fil de l'Eau, en partenariat avec la Fondation SNCF.

Pour mener à bien et réussir toutes ces actions, nos ressources sont composées principalement :

- **d'une trentaine de bénévoles actifs de la SEPANT ou d'associations fédérées**, qui sont impliqués dans la gouvernance, dans les groupes thématiques, dans les représentations au sein des commissions environnementales et bien sûr dans de nombreuses actions sur le "terrain".

- **d'un Directeur qui anime une équipe d'une dizaine de salariés** complétés par des personnes provisoirement à nos côtés (stagiaires, service civique, alternants,..) tous très motivés et en charge de nombreux projets financés.

Pour terminer, je vous adresse un grand MERCI à toutes et tous pour votre compétence, votre motivation et votre engagement qui nous permettent à chacun et chacune de jouer le rôle du « colibri ». C'est cela qui donne du sens à notre vie quotidienne et qui nous renforce dans l'idée de prolonger ces objectifs et diverses actions en 2024.

Cordialement

Bruno DEBRON - Président